

# AVIS PUBLIC

## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, donne avis que conformément aux dispositions du Code municipal le rapport financier de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022 seront déposés à la **séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel le lundi 5 juin 2023 à 19 h 30.**

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel, le 31 mai 2023.



Maxime Dauplaise, M.A.P., gma  
Directeur général et greffier-trésorier